



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE  
LA COLLECTIVITE DE CORSE**

**TOME SPECIAL RH**

**MOIS DE  
OCTOBRE  
2020**

**RECUEIL  
DES ACTES ADMINISTRATIFS  
OCTOBRE 2020  
TOME SPECIAL RH**

**SOMMAIRE**

*Les contrats, conventions, marchés, actes et documents de toute nature annexés aux délibérations de l'Assemblée de Corse ou du Conseil Exécutif mais non publiés au Recueil des Actes Administratifs peuvent être consultés dans les services et directions concernés.*

**ARRETE**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DES SYSTEMES  
D'INFORMATION DE LA COMMUNICATION INTERNE ET DES RESSOURCES  
HUMAINES.**

- Arrêté n°2020-14822 en date du 19 octobre 2020, chargeant de fonctions d'encadrement et portant délégation de signature de Madame Nicole Carlotti .....p4
- Arrêté n°2020-14823 en date du 19 octobre 2020, chargeant de fonctions d'encadrement et portant délégation de signature de Madame Marie Cianelli.....p7
- Arrêté modificatif n°2020-14824 en date du 19 octobre 2020, de mobilisation de personnels dans le cadre du plan de continuité d'activités de la Collectivité de Corse relative au virus COVID-19.....p10
- Arrêté modificatif n°2020-14825 en date du 19 octobre 2020, de mobilisation de personnels dans le cadre du plan de continuité d'activités de la Collectivité de Corse relative au virus COVID-19.....p25

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE**  
**DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA**  
**COMMUNICATION INTERNE ET DES**  
**RESSOURCES HUMAINES.**

ARRETE MODIFICATIF N° 2020- 14822  
CHARGEANT DE FONCTIONS D'ENCADREMENT ET PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE  
MADAME NICOLE CARLOTTI

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

- VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.4422-25 ;
- VU la loi n°83/364 en date du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n°84/53 en date du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés ;
- VU les délibérations de l'Assemblée de Corse portant délégation d'attribution au Président du Conseil exécutif, et notamment les délibérations n°18/005 du 2 janvier 2018 et n°18/023 du 26 janvier 2018 ;
- VU l'arrêté n°2020-13880 du 01 octobre 2020 portant nomination de Mme Marie-Christine BERNARD-GELABERT en qualité de Directrice Générale des Services ;
- VU le comité technique du 14 mars 2018 ;
- VU le comité technique du 25 juin 2018 ;
- VU le comité technique du 28 janvier 2019 ;
- VU le comité technique du 23 avril 2019 ;
- VU les comités techniques des 13 et 26 novembre 2019 ;
- VU le comité technique du 13 décembre 2019 ;
- VU le comité technique du 21 février 2020 ;
- VU le comité technique du 11 septembre 2020 ;
- VU l'arrêté portant organisation des services n° 2019 – A – 458 du 26 juillet 2019;
- VU l'arrêté N°2018-A-194 en date du 25 septembre 2018 portant nomination de Madame Nicole CARLOTTI en qualité de Directrice de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire au sein de la DGA en charge des affaires sociales et sanitaires;
- SUR la proposition de Madame la Directrice Générale des Services.

**ARRETE****ARTICLE 1ER :**

Modifie l'arrêté N°2020-2767 du 6 avril 2020 portant délégation de signature à madame Nicole CARLOTTI chargée des fonctions d'encadrement en qualité de directrice de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire au sein de la DGA en charge des affaires sociales et sanitaires comme suit :

**ARTICLE 2 :**

Madame Nicole CARLOTTI est chargée des fonctions d'encadrement en qualité de directrice de la direction de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire, Direction générale adjointe en charge des affaires sociales et sanitaires.

**ARTICLE 3 :**

Délégation permanente est donnée à Madame Nicole CARLOTTI en qualité de directrice de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire au sein de la DGA en charge des affaires sociales et sanitaires à l'effet de signer, en mon nom, sous mon contrôle et ma responsabilité, les actes et documents suivants, dans la limite de ses attributions, telles que fixées dans son arrêté de nomination visé ci-dessus :

**2.1 - Administration générale :**

Correspondances diverses ne faisant pas grief et n'engageant pas la Collectivité (courrier d'information, courrier générique, bordereau de transmission, accusé de réception, ampliation, etc.).

**2.2 - Finances :**

- Les pièces justificatives nécessaires à la liquidation des dépenses et des recettes, notamment les factures, les états liquidatifs, les certificats administratifs, les décomptes d'états de frais, les certificats pour paiement, les propositions de mandatement.

**2.3 – Ressources humaines :**

- Les ordres de mission ponctuels des agents placés sous son autorité.

**2.4 – Commande publique :**

- Les commandes et les engagements financiers dans la limite de 40 000 € HT.

- **2.5 - Champ spécifique d'intervention de la direction « promotion de la santé et de la prévention sanitaire » :**

- Tous les actes relevant spécifiquement des missions accomplies par la direction.

**ARTICLE 4 :**

Cette délégation est assortie de l'obligation pour le bénéficiaire de respecter les procédures réglementaires internes en vigueur et les règles garantissant le respect des principes fondamentaux de la commande publique que sont la liberté d'accès, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

**ARTICLE 5 :**

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Bastia peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des actes administratifs. Ce recours peut s'effectuer via l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) conformément aux dispositions du décret n°2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs.

**ARTICLE 6 :**

Madame la Directrice Générale des Services et le Payeur Régional sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la collectivité de Corse.

*Notifié le*

*Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif.*

*Date**Signature*

AIACCIU, U 19. 10. 2020

Le Président du Conseil exécutif de Corse

  
U Présidente

Gilles SIMEONI

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14822-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

**ARRETE MODIFICATIF N° 2020 - 14823**  
**CHARGEANT FONCTION D'ENCADREMENT ET PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE**  
**MADAME MARIE CIANELLI**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

- VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.4422-25 ;
- VU la loi n°83/364 en date du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n°84/53 en date du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés ;
- VU les délibérations de l'Assemblée de Corse portant délégation d'attribution au Président du Conseil exécutif, et notamment les délibérations n°18/005 du 2 janvier 2018 et n°18/023 du 26 janvier 2018 ;
- VU l'arrêté n°2020-13880 du 01 octobre 2020 portant nomination de Mme Marie-Christine BERNARD-GELABERT en qualité de Directrice Générale des Services ;
- VU le comité technique du 14 mars 2018 ;
- VU le comité technique du 25 juin 2018 ;
- VU le comité technique du 28 janvier 2019 ;
- VU le comité technique du 23 avril 2019 ;
- VU les comités techniques des 13 et 26 novembre 2019 ;
- VU le comité technique du 13 décembre 2019 ;
- VU le comité technique du 21 février 2020 ;
- VU le comité technique du 11 septembre 2020 ;
- VU l'arrêté portant organisation des services n° 2019 – A – 458 du 26 juillet 2019;
- VU l'arrêté N°2018-A-193 en date du 25 septembre 2018 portant nomination de madame Marie CIANELLI en qualité de Directrice de l'autonomie au sein de la DGA en charge des affaires sociales et sanitaires;
- SUR** la proposition de Madame la Directrice Générale des Services.

**ARRETE****ARTICLE 1ER :**

Modifie l'arrêté N°2020-2070 du 06 avril 2020 portant délégation de signature à madame Marie CIANELLI chargée des fonctions d'encadrement en qualité de directrice de l'autonomie au sein de la DGA en charge des affaires sociales et sanitaires comme suit :

**ARTICLE 2 :**

Madame Marie CIANELLI est chargée des fonctions d'encadrement en qualité de directrice de l'autonomie, Direction générale adjointe en charge des affaires sociales et sanitaires.

**ARTICLE 3 :**

Délégation permanente est donnée à madame Marie CIANELLI en qualité de directrice de l'autonomie au sein de la DGA en charge des affaires sociales et sanitaires à l'effet de signer, en mon nom, sous mon contrôle et ma responsabilité, les actes et documents suivants, dans la limite de ses attributions, telles que fixées dans son arrêté de nomination visé ci-dessus :

**2.1 - Administration générale :**

- Correspondances diverses ne faisant pas grief et n'engageant pas la Collectivité (courrier d'information, courrier générique, bordereau de transmission, accusé de réception, ampliation, etc.).

**2.2 - Finances :**

- Les pièces justificatives nécessaires à la liquidation des dépenses et des recettes, notamment les factures, les états liquidatifs, les certificats administratifs, les décomptes d'états de frais, les certificats pour paiement, les propositions de mandatement.

**2.3 – Ressources humaines :**

- Les ordres de mission ponctuels des agents placés sous son autorité.

**2.4 – Commande publique :**

- Les commandes et les engagements financiers dans la limite de 90 000 € HT.

**2.5 - Champ spécifique d'intervention de la direction « autonomie » :**

Tous les actes relevant spécifiquement des missions accomplies par la direction :

- Les décisions en matière de prestations sociales à destination des personnes âgées et handicapées notamment l'APA, le PCH, l'ACTP, les aides sociales à l'hébergement et les aides ménagères ;
- Les propositions de plans d'aide APA ;
- Les actes et contrats relevant du maintien à domicile ou de l'hébergement spécialisé.

**ARTICLE 4 :**

Cette délégation est assortie de l'obligation pour le bénéficiaire de respecter les procédures réglementaires internes en vigueur et les règles garantissant le respect des principes fondamentaux de la commande publique que sont la liberté d'accès, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14823-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

**ARTICLE 5 :**

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Bastia peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des actes administratifs. Ce recours peut s'effectuer via l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), conformément aux dispositions du décret n°2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs.

**ARTICLE 6 :**

Madame la Directrice Générale des Services et le Payeur Régional sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la collectivité de Corse.

*Notifié le*

*Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif.*

Date

Signature

AIACCIU, U 19.10.2020

Le Président du Conseil exécutif de Corse



U Presidente

Gilles SIMEONI

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14823-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

ARRETE MODIFICATIF N°2020- 14820

**MOBILISATION DE PERSONNELS DANS LE CADRE DU PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE RELATIF AU VIRUS COVID-19**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.4422-25 ;

VU la loi n°83/364 en date du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84/53 en date du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;

VU l'arrêté n°2020-13880 du 01 octobre 2020 portant nomination de Mme Marie-Christine BERNARD-GELABERT en qualité de Directrice Générale des Services ;

VU l'organigramme de la Collectivité de Corse approuvé lors du comité technique du 28 janvier 2019;

VU l'arrêté n° A-19-458 du 26 juillet 2019 portant organisation des services de la Collectivité de Corse

**CONSIDERANT**, la pandémie mondiale du virus COVID-19 déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé ;

**CONSIDERANT**, le stade 3 du virus COVID-19 déclaré le 14 mars 2020 par monsieur le Premier Ministre ;

**SUR** la proposition de Madame la Directrice Générale des Services.

**ARRETE**

**ARTICLE 1ER :**

Modifie l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2020-10521 portant mobilisation de personnels dans le cadre du Plan de Continuité d'Activités de la Collectivité de Corse relatif au virus COVID-19 en date du 30 juillet 2020 :

**« ARTICLE 1ER :**

Concernant la direction générale adjointe en charge des affaires sanitaires et sociales, dans le cadre du Plan de Continuité d'Activités de la Collectivité de Corse, en mode renforcé, les agents ci-dessous seront mobilisés autant que de besoin pour assurer des missions essentielles à la continuité du service Public.

La mobilisation de ces personnels se fera par roulement d'équipe, eu égard aux circonstances et aux instructions de leur hiérarchie.

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Equipe « direction » :

Anne LEONARDI

Gabrielle LUCCIONI

Nicole CARLOTTI

Jean Laurent FORNI

Laurence GIUNTINI

Laurent CROCE

Françoise DE LA FOATA

Marie CIANELLI

Pascal DARRIET

Docteur Dominique ARRIGHI

Francescu LUCCIONI

Georges BALDRICHI

Delphine ROMEI

Madame Catherine MILLET a été mobilisée depuis le 27 avril 2020.

Equipe « secrétariat-logistique-DGA-directions » :

Siria CASANOVA

Sabrina LAMBERT

Stella BARTOLINI

Marie Ange ANTONETTI

Françoise ALBERTINI

Marinette FILIPPI

Alexandra MARCHETTI

Marie-Paule OLMETA

Isabelle LEONI

Marie-Flore PIERI

Vincent PIANELLI

Equipe « Secrétariat général » :

Madame Anne MATTEI a été mobilisée à compter du 17 mars 2020.

Jérôme POGGIALE

Eric PERES

Fréderrick BARRAZZA

Laura SINI

Romain-Xavier VERSINI

Marie-Claire BARTOLI

Romain SUSINI

Toussainte GALETTI

Antonia PERETTI

Camella TROJANI

Cathia BOURGY

Isabelle NICOLAI

Equipe « Aiutu in casa » :

Georges BALDRICHI

Christian VERSINI

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Equipe « direction de l'autonomie » :

Activité priorité 1 :

Charles COLONNA D'ISTRIA

Alexandra MARCHETTI

Alexandra FERRANDINI

Jean-Jacques ROSSINI

Didier LORENZINI

Lucie ALBERICCI

Véronique CAMPANA

Marie France PERETTI

Marc-Antoine MARCAGGI

Corinne ANDREUCETTI

Christelle VESPERINI

Céline OCCHIONI

Laure LUIGGI

Stéphane TOMEI

Patrice PIACENTI

Béatrice COUDERC

Marie Flora CERRUTTI

Ghjuvan-Carlu GIUDICELLI

Danièle CHIODI

Jean-Jacques ROSSINI

Marie Thérèse OTTOMANI

Chrystelle PAOLACCI

Maryline SANTI

Sophie PINZUTI

Marie-Françoise CLADEN

Jackie ISTRIA

Emilie ANDREOTTI

Mathéa MELGRANI

Alexia NICOLAI

Emilie MADRAK

Tatiana PIACENTINI

Marina PUDDA

Audrey SANTONI

Marianne N'GUYEN

Julie GIACOMONI

Marie Ange NICOLAI

Laura ETTORI

Jean-Toussaint MATTEI

Lise FRESI

Christelle GAUTIER

Caroline ORSETTI

Rosy CRISPI

Karine HOMBERT

Paola CASANOVA

Marina MATTEI

Maryvonne BESCOND

Antoinette USCIATTI

Patrick DABARD

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Josette FERRARI  
Anne-Marie LUCCIANI  
Annie OLIVESI  
Julia TARRANO  
Clémence AJELLO  
Christine VALERY  
Valerie TEYSSEIRE  
Marie-Thérèse NICOLI  
Karine PASQUINI  
Christine TOMASINI  
Emilie DURASTANTI  
Christelle CANIONI  
Isabelle DOLCEROCCA

Activités priorité 2

Marguerite GAUTHIER  
Helena PAOLI  
Ghislaine FLORI  
Melia JULIEN  
Annie VANNI  
Blandine LUCCHESI  
Nathalie CORTICCHIATO  
Patricia MORGANTI  
Patrick REAL  
Marie Lucie NICOLETTI  
Patrice TOUPET  
Marie-Pierre PERALDI  
Jeromine KERVELA  
Etiennette DANESI  
Marie-Thérèse BIANCUCCI  
Antoine CARLINI  
Déborah D'AGOSTINO  
Vannina DELIPERI  
Bianca FIALEX  
Marcelle Dominique PADOVANI  
Marie-Pierre PERALDI  
Murielle LEONI  
Andréa BICCHIERAI  
Valérie MAZZACAMI CATTANEO  
Marlène BOULET  
Perle BONNE  
Mathieu ALFONSI  
Paul GIUDICELLI  
Angèle LAMBRUSCHINI  
Elsa LANFRANCHI  
Paul MARIANI  
Paola PERRETTI  
Andrée RENUCCI  
Anne-Marie TRAMONI  
Anghjula-Dea ANDREOTTI  
Saveria DURAND

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Patricia GUERRINI  
Christine GERONIMI  
Marguerite FRATACCI  
Alain CASANOVA  
Roger GIUDICELLI  
Damien GRISONI  
Michel DOMINICI  
Patrick ANTONETTI  
Isabelle PAIN  
Marie-Michele POUGET  
Marie-Laure ALTERNIN  
Virginie VERONESE

Equipe « direction promotion de la santé et prévention sanitaire »

DESANTI Marie-Paule  
TRAMONI Laetitia  
MEUCCI Helene  
MONDOLONI Nathalie  
ARRU Isabelle  
VERSINI Jean Dominique  
SERRERI Christelle  
MONDOLONI Annonciade  
ETTORI Sandrine  
BRUSCHINI Paula  
ALARIS Angéle  
GIUSTI Simone  
ANTONI Corine  
SCHUSTER Eric  
GRISONI Valériane  
ANDREANI Julie  
MASSONI Noëlle  
BRUN Stéphanie  
CESAR Delphine  
GIORDANI Marie-Pierre  
RAMAY Mélina  
GILLES Fabienne  
RENUCCI Michèle  
ESPINO Dominique  
CODACCIONI Valérie  
PINELLI Karine  
BIEFNOT Irène  
STRABONI Maryline  
FERNANDEZ Valérie  
GRILLI Marie-Françoise  
POGGI Valérie  
PIOGE Céline  
VESPERINI Chrystel  
ROSTANG Brigitte  
GRISONI Vannina  
TAUFFLIEB Elodie  
GALEA Anne-Marie

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

RABAZZANI Soisick  
TEMMA Michèle  
SERENI Catherine  
BARTOLI Pamela  
COTINAUT Lorène  
MULTEDO Thierry  
VERONESI Céline  
BERNARDI Serena  
CABUY Camille  
GARIERI Coralie  
MARRAZZO Marine  
ZAVANI Morgane  
D'AMORE Mylène  
GIORGI Véronique  
BARANOVSKY Priscilla  
ETTORI Myriam  
ANDREANI Aline  
COLOMBANI-MASSEI Patricia  
LAVIGNE Olivia  
ROMANI Pascale  
POLI Anne-Marie  
PANTALACCI Clara  
CERRETANI Emilie  
LORENZONI Lisa  
CORTICHIATO Céline  
De ROCCA SERRA Marie-Pierre  
SAULI Marie-Pierre  
BERETTI Anne  
SANTONI Nathalie  
LAURENS Christine  
FABIAN Véronique  
FELICELLI Chloé  
LUCHINI Christelle  
BARBIER Lauryne  
GARSI Josiane  
PIETRI Patricia  
BRACCONI Marie-Pierre  
GALINIER Marie  
PAVOLETTI Josée  
CASANOVA Anthony  
POLI Olivier  
MICHELANGELI Marie Pierre  
GUELFUCCI BARBIER Christiane  
MARTINI Marie  
GIANNECCHINI Bernadette  
CRUCIANI Lucile  
PATRONI Vannina  
ROSSI Laetitia Vanessa  
GAMBOTTI Evelyne  
HERY Valérie  
PERQUIS Marie-Ange

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

CANCELLIERI Marie-Josèphe  
DELAUTRE Lea  
AMADEI Antonia  
BALDACCI Christine  
GIOVANNONI Marylène  
COLOMBANI Laetitia  
TEDESCHI Carole  
GAMBOTTI Marcelle  
Françoise SANTONI  
Corinne BONA VITA  
Marie-Louise COLOMBANI  
Patricia MELA  
Marie-Madeline PAOLETTI  
Mesdames Karina ARRII, Sandrine PAGANI et Marina CASABIANCA, CESARI Sandra  
ont été mobilisées à compter du 17 mars 2020.

Equipe « Direction de l'insertion et du logement » :

ALESSANDRI Laurence  
FEDERICCI Virginie  
MILANO Véronique  
MANENTI Marie-Antoinette  
FANTINI Pascal  
BONA Mathéa  
MURACCIOLI Carine  
BATTESTI Sandrine  
DANAIS Nadia  
GIANNESINI Marie-Christine  
GORI Dominique  
DI FRAYA Marjorie  
CASANOVA Louis  
CAVIGLIOLI Philippe  
TRAMONI Paul  
AGOSTINI Philippa  
ROMANI Stéphanie  
OLIVESI Marie-Paule  
PIFERINI Sébastien  
VILLERBU Geneviève  
LEONARDI Alix  
RENUCCI Pascale  
LECA Patricia  
SANDER Natacha  
MILANI Anne  
MARINO Patricia  
LEBRETON Anne-Lucie  
BIONDI Céline  
MAZELIN Marie-Pierre  
BERGHEN Alexandrine  
LEMONNIER Lisa  
CABALLERO Christelle  
ROSSI Linda  
MATTEI Sabrina

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

TOSI Alicia  
DOLCEROCCA Sabrina  
PINELLI Valérie  
PIAZZOLI Françoise  
MAZELLY Evelyne  
SISTI Cécilia  
DURANTON Claire  
BRIGANTI Isabelle  
MARCELLI Marine  
BOCOGNANO Christelle  
PIERI Antoine- Martine  
AITEUR Magali  
VALENTINI Emilie  
CHARKI Nacera  
WARTON Lydia  
BETTINI Marie-Josèphe  
TESTOU Jérôme  
FIRROLONI Elodie  
FERRANDINI Dominique  
MUSELLI Laura  
LECOMTE Virginie  
MORETTI Alexandra  
HARAN Justine  
ANEDDA Estelle  
LANFRANCHI Sophie

Equipe « direction protection de l'enfance »

ACQUATELLA Laurine  
AGOSTINI Laurie  
ANDREANI Chjara-Stella  
ANTONINI Anne-Marie  
ARCANGELI Pascale  
ASSANTE-FILIPPI Laetitia  
AUBIN Déborah  
AZZARKANI Karima  
BAGHIONI Elodie  
BARTHELEMY Christine-Suzanne  
BARTOLI Isabelle  
BENATI Jérémie  
BENETTI Nathalie  
BERENI Marie Antoinette  
BETTI Michelle  
BOMBARDI Jean-Louis  
BONNAFOUX Danielle  
BOUMRAZNE Rachida  
BRETON Sonia  
BUCHET Carole  
CASABIANCA Sandra  
CASANOVA Dominique  
CASTELLANI Clara  
CECCALDI Francois-René

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

CELLI Raphaëla Myriam  
CHABRIER Emma  
CHIAVERINI Laurence  
COLLI Patricia  
COLONNA Andrea  
COLONNA Lauranne  
COPPOLANI Emilie  
CORAZZI Alexandra  
COUPEZ Gilberte Sonia  
DE LIPOWSKI Frank  
DOLLMANN Christelle  
FABRI Marie-Christine  
FACCENDINI Alexia  
FARRENQ Darie  
FATTACCIO Laura  
FOLACCI Marie Catherine  
FRANCHI Angélique  
GABRIELLI Angelina  
GELMINI Magali  
GERELLI Patricia  
GIACOMONI Christelle Sylvie  
GRAZIANI Christophe  
GUERRINI Caroline  
HERELLIER Nadine  
KNITTEL Géraldine  
LACOMBE Nicolas  
LAFEUILLE Alexis  
LAMBRUSCHINI Jean-Charles  
LUIGGI Martine  
LUX Marina  
MAGNY Pierre  
MALASPINA Catherine  
MANGANELLI Louise  
MARSAL Séverine  
MATHIEU Eva  
MATTEI Audrey  
MILLELIRI Janique  
MILLELIRI Margaux  
MILOT Marie-Antoinette  
MONDOLONI Marie-Blanche  
MONDOLONI Séverine  
MORACCHINI Sabrina  
MORAZZANI Celine  
MORINI Nathalie  
MUSELLI Noelle  
NICOLI Dominique  
OLMETA Marie-Paule  
OSENDA Nathalie  
OTTAVIANI Coralie  
PARIGI Marina  
PECLET Brigitte Marika

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

PERUCCA Jacques  
PIAZZOLI Nadege  
PIERLOVISI Anne-Marie  
PIERSON Laura  
PIGEAU Claudie  
POGGI Mélanie  
POLI Nadine  
POULENARD-ARRIGHI Laura  
RACCAH GAMBARELLI Virginie  
RECCHI Lisa  
RECCO Nicole  
RIGAUD Emilie  
ROSSI Catherine Isabelle  
RUTILY Marie-Jeanne  
SANTUCCI Alexandra  
TARQUINI Patricia  
THOREAU Guillaume  
TOUPET Anne-catherine  
VAN DE VELDE Carole  
VERDURI Vanessa

Assistants familiaux :

ADANI Danielle  
ANCILLON Véronique  
ANCILLON Laurent  
BALTOLU Joséphine  
BARRERO Bruno  
BEDIN Françoise  
BELTRAME Brigitte  
BERTRAND Claude  
BOUGEANT Gérard  
CALVEZ Armelle  
CAMPANA Ange-Toussaint  
CAMPANA Florence  
CARBUCCIA Heidi  
CASORLA Vanina  
CASORLA Stéphane  
CHAHEN Aziza  
CHARKI Fatma  
COLONNA DISTRIA Gyslaine  
CORBANI Sylvia  
CORBANI David  
DONNINI Marie-Anne  
DOUTRES Carole  
DURASTANTI Françoise  
DUTRONC Claire  
EL MOUTAAKKIF Fatima  
FAUCONNIER Toussaint  
FAVIER Jeanne-Marie  
FERRALI Marie-Claude  
FRANCHI Marie-Françoise

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-A1  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

FUCHS Stéphanie  
GENIEYS Christel  
GIACOMONI Françoise  
GRAZIANI Sylvie  
GUIDERDONI Anne-Sophie  
LACOLOMBE Muriel  
HERSE Sandrine  
JOSSELIN Dominique  
JOSSELIN Philippe  
LACOLOMBE Muriel  
LAURENT Michelle  
LECA Antoinette  
LECCIA Dominique  
LEFRANCOIS Nadia  
LEROY AMELIA  
L'HOPITALIER Karine  
LUCCHINI Antoinette  
MADAJ Marion  
MANTEROLA Antoinette  
MERLENGHI Juliane Doria  
MOURIES Jeanne-Marie  
NIVAGGIONI Josephine  
NONNA Patricia  
PAGANI Nathalie  
PAOLETTI Hélène  
PASQUALINI Dominique  
PEETERS VILLERS Caroline  
PELLETIER Lucienne  
POLETTI Emma Joëlle  
PONS FURIOLI Jeanne  
RAGOUST Claudine  
RICHEMONT Élisabeth  
ROMEO Nathalie  
ROSSI Madeleine  
RUBEN Martine  
SALIS Véronique  
SIMEONI Birgit  
SPANNO Marie Rose  
STEFANINI Marie Jeanne  
VUILLAMIER Catherine  
ZUCCHELLI Patricia

Equipe « direction action sociale de proximité »

Nathalie BARTOLI  
Dominique BASSOUL  
Christelle BASSOUL  
Marina RUBECHI  
Françoise TUR  
Michèle ORSINI  
Véronique SERDJANIAN  
Marie-Angèle SIMONPAOLI

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Patricia BELLIARD  
Marion ANGELI  
Michèle CROCE  
Marie-Françoise CIAVALDINI  
Sandra LUZI  
Delphine HANNESSCHLAGER  
Paule SANTONI  
Béatrice NICOLONI  
Caroline MANENTI-LOPES  
Anne SANTINI  
Johanna RUSSO  
Marie-Paule PUCCI  
Philippa SANTUCCI  
Laetitia ROSSI  
Laetitia CORDEILLIER  
Géraldine GRAZI  
Marie-France FLEUR D'EPINE  
Amina FRIGOSINI  
Sabrina MARIANI  
Michele MORETTI  
Armel SALIN  
Marie-Françoise CASTELLANI  
Marie Laure DANIELLI  
Marie Laure SANSONETTI  
Charline ROBILLARD MULLER  
Marie-Claude SERPENTINI  
Anne VIGNOLO  
Aurélie VINCENTI  
Valérie GAMBOTTI  
Laurence RABATEL  
Manuelle JOFFRAUD  
Véronique PIEVE  
Caroline FAURE  
Nathalie BEGHIN  
Antonia DESCHAMPS  
Marie -Thérèse OTTIAVIANI  
Sophie GRISONI  
Marie Laure HINGANT  
Myriam PAOLI  
Alexia COLOMBANI  
Elisabeth NEGRONI  
Fabrice ROMEO  
Catherine CROCE  
Jeannine RAYER  
Marie FOUILLERON  
Marie GENTILLE LUCCIANI  
Marie-Madelaine ALTIBELLI  
Paule PIERI  
Aurélia VILLOTTE  
Jean-Charles LEONARDI  
Sandra CASTRENO

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Céline SAINT JAMES  
Nolwenn ARNAUDEAU  
Marie Françoise GIANNUCCI  
Pascale BIANCAMARIA  
Olga SANTONI  
Delphine D'AMORE  
Marielle MOULES  
Emmanuelle TESTE  
Nadia DEIANA  
Elodie CAZAUX  
Dominique CORTICCHIATO  
Dominique CARLI  
Béatrice MONDOLONI  
Marie-Noelle MICHELANGELI  
Marie-Noelle MAZOYER  
Muriel SANNA  
Marie-Dominique LECCIA  
Sylvie ANTONA  
Karine GAGLIARDI  
Christine LE BOUGRE  
Lisandra CAPPIA  
Najoie LAJOIE  
Marie-Ange TOLLA  
Jeanne MONDOLONI  
Monique BATTISTI  
Catherine GIUSEPPI  
Geneviève BENETTI  
Danielle CASABIANCA  
Natacha AUBOURG  
Jessica RICCHARME  
Brigitte SAES  
Serena SANTELLI  
Séverine CARDI  
Stéphanie DAVINI  
Françoise DELISLE  
Chrystèle FRANCISCI  
Laetitia FRESI  
Filippa MAGGIANI  
Irène MODESTO  
Anne Caroline TRAMONI  
Marie Françoise PORRO  
Corinne SELVINI  
Corine PERETTI  
Antoinette FERRANDI  
Martine DABARD  
Marie-Josée ARRIGHI  
Isabelle BEGNINI  
Doria PEARCE  
Laetitia Sanna BAUP  
Laetitia MAROSELLI  
Alexa PAOLI

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-A1  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Sabine BRISICHELLA CIAPPINI  
Mélanie GALEAZZI  
Caroline NERI  
Vanessa MARTINI  
Elena CARBONE  
Elena LEANDRI CORTICCHIATO  
Caroline PANTALACCI  
Pascale FEDERICCI  
Marine MICHELOSI  
Julie RENUCCI  
Marie-Francoise SILVANI  
Sylvia SANTINI  
Anne-Laure FERRANDINI  
Bouchra GOUNDOUL  
Marina CAMPANA  
Vanessa AMBROSI  
Marie PACCIONI  
Marie-Joséphine CADDEO  
Stephanie GUIDI  
Valérie VERDONI  
Angèle PIREDDU  
Veronique TAFFANI  
Rita HERVOUET  
Patricia ROSSI  
Edwige ROESCH  
Irena GRAZIANI  
Laetitia LEFEVRE  
Vanina D'ORNANO

**ARTICLE 2 :**

Les autres articles demeurent inchangés.

**ARTICLE 3 :**

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Bastia peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des actes administratifs. Ce recours peut s'effectuer via l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), conformément aux dispositions du décret n°2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs.

**ARTICLE 4 :**

Madame la Directrice Générale des Services et le Payeur Régional sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la collectivité de Corse.

*Notifié le*

*Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif.*

*Date*

*Signature*

Aiacciu, u 19 . 10 . 2020

Le Président du Conseil exécutif de Corse

U Presidente

Gilles SIMEONI



Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14824-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

ARRETE MODIFICATIF N° 2020- 14825

**MOBILISATION DE PERSONNELS DANS LE CADRE DU PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE RELATIF AU VIRUS COVID-19**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.4422-25 ;

VU la loi n°83/364 en date du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84/53 en date du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 ;

VU l'arrêté n°2020-13880 du 01 octobre 2020 portant nomination de Mme Marie-Christine BERNARD-GELABERT en qualité de Directrice Générale des Services ;

VU l'organigramme de la Collectivité de Corse approuvé lors du comité technique du 28 janvier 2019;

VU l'arrêté n° A-19-458 du 26 juillet 2019 portant organisation des services de la Collectivité de Corse

**CONSIDERANT**, la pandémie mondiale du virus COVID-19 déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé ;

**CONSIDERANT**, le stade 3 du virus COVID-19 déclaré le 14 mars 2020 par monsieur le Premier Ministre ;

**SUR** la proposition de Madame la Directrice Générale des Services.

**ARRETE**

**ARTICLE 1ER :**

Modifie l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2020-10519 portant mobilisation de personnels dans le cadre du Plan de Continuité d'Activités de la Collectivité de Corse relatif au virus COVID-19 en date du 30 juillet 2020 :

**« ARTICLE 1ER :**

Concernant la direction générale adjointe en charge de la culture, du patrimoine, du sport et de la jeunesse, dans le cadre du Plan de Continuité d'Activités de la Collectivité de Corse, en mode renforcé, les agents ci-dessous seront mobilisés autant que de besoin pour assurer des missions essentielles à la continuité du service Public.

La mobilisation de ces personnels se fera par roulement d'équipe, eu égard aux circonstances et aux instructions de leur hiérarchie

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201019-2020-14825-AI  
Date de télétransmission : 19/10/2020  
Date de réception préfecture : 19/10/2020

ALIFANTI Latitia  
 GRIMALDI Andrée  
 TAINTURIER Nicolas  
 BARTOLI Sylvie  
 GRISONI Corinne  
 OTTAVIANI Jean-Jacques  
 VINCENTI Jean-François  
 BICCHERRAY Marie Claire  
 VINCIGUERRA Clara  
 OTTAVIANI Danielle  
 GIACOMINI Lionel  
 SANSONETTI Yves  
 VINCENTI Antonia  
 MENICUCCI Armand  
 SECONDI Jean-Charles  
 ROMBALDI Nicole  
 SPINELLI Joseph  
 LUCIANI Darie  
 FERRACCI Isabelle  
 LE TALLEC Marc  
 GIANNI Christophe  
 CRISTOFARI Michele  
 GAGGINI Paolina  
 CAMPOCASSO Pierre-Jean  
 CAUSSE Caroline  
 CADORI Marie-Pierre  
 TORRE Gabrielle  
 BACCI Félix  
 GRAZIANI Marie-Madeleine  
 TRANNOY VOISIN Marion  
 TRISTANI Julia  
 BONTEMPI Jean-Michel  
 PINELLI Laurence  
 DE LANFRANCHI Jeanine  
 BALDINI Vanessa  
 DELLAPINA Sébastienne  
 COLOMBANI Paul-Félix  
 BRUSCHINI Marie-Paule

Mesdames VALLI Marie-Pierre, BARTOLI Brigitte, GIACOMONI Elisabeth, ALESSANDRI Anne, GIACOMINI Josépha MARTINI Marie-Ange ont été mobilisées à compter du 17 mars 2020.

Madame ROMANI Marie a été mobilisée à compter du 14 avril 2020.

Madame GUGLIELMI Marie-Claire a été mobilisée à compter du 14 avril 2020.

Madame CELLI Marie-France inscrite initialement au PCA n'a pas été mobilisée.

Madame JAMET Sandrine a été mobilisée à compter du 27 avril 2020.

Madame GRESSE Nathalie a été mobilisée à compter du 6 avril 2020.

Mesdames FIDELI Marie-Antoinette, PADOVANI Alexandra, CRISTIANI Marie-Madeleine LE BERRE ALBERTINI Sarah, GLIBERT Vaidehi, IWANYK Marie-Jeanne, MANFREDI Germaine, PINET Laurence, MARCHETTI Marie-Laurence, LATOUR Isabelle, DE PERETTI

Accusé de réception en préfecture  
 02A-200076958-20201019-2020-14825-AI  
 Date de télétransmission : 19/10/2020  
 Date de réception préfecture : 19/10/2020

Chantal, FRANCESCHINI Catherine, BINET Clarysse, BILGER Anne, POLI-MORDICONI Marie-Eugénie, FERRANDINI Marie-Elisabeth et messieurs ALLEGRINI-SIMONETTI Franck, COMITI Pierre, CIAVATTI Jean-Charles, NUCCI Frédérique, CEGLARSKI Arnaud, PASQUINI Marc-Antoine, BALENCI Pierre-Jacques, NIGAGLIONI Michel, NOVI Gil ont été mobilisés à compter du 16 avril 2020.

**ARTICLE 2 :**

Les autres articles demeurent inchangés.

**ARTICLE 3 :**

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Bastia peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des actes administratifs. Ce recours peut s'effectuer via l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), conformément aux dispositions du décret n°2018-251 du 6 avril 2018 relatif à l'utilisation d'un téléservice devant le Conseil d'Etat, les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs.

**ARTICLE 4 :**

Madame la Directrice Générale des Services et le Payeur Régional sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la collectivité de Corse.

*Notifié le*

*Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif.*

*Date*

*Signature*

Ajacciu, u 19.10. 2020

Le Président du Conseil exécutif de Corse

  
U Presidente

Gilles SIMEONI

Accusé de réception en préfecture 02A-200076958-20201019-2020-14825-AI Date de télétransmission : 19/10/2020 Date de réception préfecture : 19/10/2020
---

LES ACTES ADMINISTRATIFS DANS CE RECEUIL

PEUVENT ETRE CONSULTES A :

**L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE**

**ROND POINT DU MARECHAL LECLERC**

**20405 BASTIA CEDEX 9**

**OU**

**A L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE**

**22 COURS GRANDVAL**

**BP 217**

**20187 AJACCIO CEDEX 1**